

PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE¹

Du 07/11/2019

Ecole :
E.E.PU « Arc-
en-ciel »
Sainte Eulalie
en Royans

Téléphone :
0475486982

N°RNE :
0260397r

Mél :
ce.0260397r@ac-
grenoble.fr

Suivi par Mme
NAVARRO
Lauranne, la
directrice

Adresse postale

45, route de
l'église
26190 Sainte
Eulalie en
Royans

Membres de droit (ont le droit de prendre part aux votes)

NOM	Prénom	Représentant	Fonction	Présent Absent Excusé
NAVARRO	Lauranne	Education nationale	Directeur de l'école Président du conseil d'école	Présente
REVOL	Alain	Municipalité	MAIRE	Excusé
MARTINI	Gérald	Municipalité	Conseiller municipal	Présent
POIRAT	Marie-Pierre	Education nationale	PE Adjoint secrétaire	Présente
BEAULIEU	Jérémy	Comité des parents	Titulaire	Présent
MICHELON	Rokia	Comité des parents	Titulaire	Présent

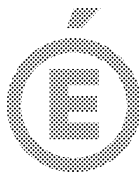
MEMBRES invités (assistent avec voix consultative)

DREVAR	Déborah	Comité des parents	Suppléante	Présente
GARCIA	Stéphanie	Comité des parents	Suppléante	Excusée
CULIE	Audrey	Service périscolaire	Responsable	Présente

Assiste de droit :

M. CARUELLE Philippe - IEN - Education nationale - Excusé

¹ Code de l'éducation - Articles L411-1 et D 411-1 et suivants modifiés par loi n°2013-595 du 8 juillet 2013-art.59



I) Périscolaire

Depuis, la rentrée, un repas végétarien par semaine est imposé à la cantine selon la loi Egalim.

II) Présentation des classes

2/4

L'école est constituée d'un total de 27 élèves : 4 CP, 9 CE1, 8 CE2, 3 CM1 et 3 CM2.

Classe de Lauranne Navarro et Sandra Escoffier : 15 élèves (CP-CE1-CE2)

Classe de Marie-Pierre Poirat : 12 élèves (CE2-CM1-CM2)

III) Vote du règlement intérieur de l'école

5 votes pour - 0 vote contre - 0 abstention

Le règlement intérieur a été accepté à l'unanimité. Il sera de nouveau édité et collé dans le cahier de liaison à la place de l'ancien et devra de nouveau être signé.

Nous insistons sur quelques points, pour lesquels il faut se référer au règlement :

- Les poux :

Nous avons rencontré de nombreux problèmes l'année dernière pour éradiquer les poux.

Depuis la rentrée de septembre, plusieurs signalements ont déjà été faits dans la classe des CP-CE1-CE2.

- L'accessibilité aux classes

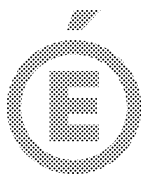
IV) Projets pédagogiques

Projet terminé

Cross/Courseton : le 17 octobre

Maintenir la rencontre sportive avant les vacances a été une bonne idée, les élèves sont plus impliqués.

Nous avons pu noter un bon comportement de la part des élèves.



Projets pédagogiques en cours

- Natation à la Piscine « L'Olympide » de Chatte. Actuellement, 5 séances ont été menées sur 7. Elles se termineront le jeudi 21/11.

3/4

- Bibliothèque Saint Laurent en Royans – projet réitéré depuis 2 ans

Chaque classe se déplace une fois par trimestre à la bibliothèque de Saint Laurent. La première sortie s'est faite le mardi 1er octobre matin. Concernant les deux prochains déplacements, nous avons pu les décaler l'après-midi.

Des bénévoles se déplacent à l'école une fois par mois. Elles seront présents ce vendredi 8/11/19.

Projets à venir

Téléthon (début décembre) :

Les deux classes participent et vont confectionner des boules de Noël qui seront vendues.

Projet d'une mise en scène d'un conte à l'origine du monde, en partenariat avec l'ACCR, avec la collaboration d'une metteuse en scène et d'un artiste.

Ce projet va intégrer du théâtre, de la musique et de la production plastique. En effet, 3 groupes seront formés : des acteurs, des musiciens et des narrateurs.

C'est un projet commun que nous avons avec les écoles d'Oriol en Royans et de St Thomas en Royans.

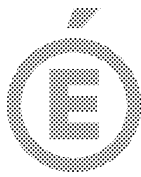
Ce projet aboutira à une restitution finale au mois de juin.

Attention : cette mise en scène se fera **hors temps scolaire** (probablement un samedi). Nous avons donc besoin de **l'implication de tous** !

Classe découverte :

Nous avons prévu de partir en Auvergne, du 06/04/19 au 10/04/19 où nous étudierons les volcans et l'environnement.

Lors de la préparation de ce voyage, les élèves vont être amenés à présenter des exposés. Ayant constaté un manque de cohésion entre les 2 classes, nous avons le désir de les « mélanger » et former des groupes avec des petits et des plus grands.



4/4

V) Comportement

Nous demandons encore un soutien de la part des parents dans cette lutte face à l'irrespect.

Nous avons depuis lundi dernier interdit les jeux de guerre qui concernent particulièrement la classe des CP-CE1-CE2. Les élèves ne contrôlent pas leurs gestes, n'ont pas de retenue et jouent leur rôle très à cœur. Suite à plusieurs problèmes rencontrés, il nous paraît plus judicieux de les stopper.

Nous aimerions alerter les parents, en toute bienveillance, que certains enfants se réfèrent à des jeux vidéo type *Fortnite* et *Call of Duty*. Pour informations, ces jeux sont classés de PEGI 12 jusqu'à PEGI 18, soit adaptés à des enfants de plus de 12 ans.

VI) Questions/Parents

« Il y a eu plusieurs retards à 11h45, et cela est trop juste pour s'organiser avec les enfants pendant la pause méridienne. »

Nous tâcherons de faire attention.

« Les enfants sont revenus trempés et salis après avoir joué avec le ballon en mousse mouillé. »

Dès que cette erreur a été constatée, nous avons interdit le ballon en mousse les jours de pluie. Malgré cette décision, certains élèves trouvent le moyen de le récupérer. Nous en venons à devoir le cacher !!

Date : le 07/11/2019
NAVARRO Lauranne

VII) Vote des horaires de l'école (déroulé par écrit le 08/11/2019)

Les horaires de l'école sur 4 jours arrivent à échéance le 31/08/2020. La commune propose la reconduction de ces mêmes horaires pour la prochaine année (aucun changement)

5 votes pour – 0 vote contre – 0 abstention